

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	7 (1878)
Heft:	11
Rubrik:	Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

paroles, rappelons-les ici : « Comment l'élève pourrait-il employer les verbes, disait-il dans sa première lettre, sans avoir une idée exacte des conjugaisons ? Quelle application ferait-il des pronoms, sans avoir une idée exacte de leur emploi ? Avec quelles phrases *rendrait-il ses idées sur un objet quelconque*, s'il ne connaît ni le rôle du sujet, ni la place des compléments, etc., etc. »

Pour faire voir toute l'absurdité d'une pareille proposition, je me contentai de rapporter des faits indéniables. Je lui disais que beaucoup de gens parlent bien leur langue sans en avoir jamais étudié la grammaire, et que parmi ceux qui la connaissent, parmi ceux qui l'enseignent même, beaucoup ne savent ni parler ni écrire correctement. Que peuvent contre ces faits, les quelques grains de gros sel que m'envoie M. J.-B. B. dans sa dernière lettre ? Rien.

Du reste, loin de soutenir ses premiers dires, notre champion des participes bat aujourd'hui en retraite, non sans humeur, il est vrai, non sans chercher à masquer sa défaite. Il avoue ingénument « que la composition parlée ou écrite prime l'enseignement grammatical — que si les troupiers peuvent se passer de leur livre, les instructeurs en auront toujours besoin pour se diriger et diriger les autres (Est-ce avouer assez nettement que le manuel n'est point indispensable à l'enfant ?) — L'étude de la grammaire ne donne que peu d'idées, etc. » Ainsi, il prétendait naguère que sans la connaissance de la grammaire on ne peut être à même ni de parler ni d'écrire sa langue; aujourd'hui, il sépare l'enseignement de la grammaire de celui de la composition, et il affirme que l'on peut apprendre le style sans grammaire, puisque ces deux branches sont distinctes, et puisque la composition prime la grammaire.

Avouez, M. J.-B. B., que tous vos lazzis ne vous tireront point des contradictions où vous vous êtes enserré.

Remarquez-le bien, Monsieur le Rédacteur, je n'attaque point l'importance que l'on accorde à l'*orthographe*, mais je critique la méthode généralement employée; je trouve que l'on abuse de la *grammaire*, qui, de l'aveu même de ses plus chaleureux défenseurs, ne sert qu'à faire éviter certaines fautes dans la composition et apprendre à écrire le bout des mots.

Après cela, que devons-nous penser de nos programmes, de nos examens, de nos manuels qui réclament en faveur de l'enseignement grammatical la meilleure part du temps destiné à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse ? Je laisse à vos lecteurs le soin de répondre à cette question.

Votre tout dévoué, R. M.

CHRONIQUE.

FRANCE. — La France possède 72,069 écoles primaires, soit 19 écoles pour 10,000 habitants. L'Italie en compte 29,422, soit 14 pour 10,000 habitants. L'Espagne en a 27,100, soit 17,9 pour 10,000 habitants. 17,000 écoles en France, et 9000 en Italie sont dirigées par des congrégations religieuses.

Quant au nombre des élèves, il est en France de 4,336,368 ; en Italie, de 1,109,224, et en Espagne, 1,369,077. Ce qui donne pour la France 116 élèves sur 1000 habitants, pour l'Italie 51 et pour l'Espagne 89.